



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mouvement social contre la réforme des retraites a débuté le 31 janvier dernier, et depuis cette date, il ne cesse de s'amplifier emmené par une intersyndicale unie. C'est l'ensemble du monde du travail qui rejette massivement cette réforme brutale, injuste et injustifiée, particulièrement pour les femmes et les plus précaires. Au lieu de retirer son projet, le gouvernement a décidé de passer en force en ayant recours au 49-3. L'intersyndicale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie. Elle exige le retrait de cette réforme et appelle à des rassemblements syndicaux de proximité et à une nouvelle grande journée de grèves et de manifestations le jeudi 23 mars prochain.

C'est dans ce contexte que se tiennent les épreuves de spécialité du baccalauréat 2023 : depuis son instauration, les organisations syndicales demandent le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes du baccalauréat. La réforme du lycée et du baccalauréat a fait la preuve de ses effets néfastes tant sur les élèves et leurs parents que sur les personnels (calendrier intenable pédagogiquement, épreuves arrivant trop tôt, course contre la montre pour finir les programmes avant les épreuves, stress induit chez les unes et les autres par une telle situation). La responsabilité du ministre, qui s'entête à maintenir ce calendrier du bac, est grande dans les difficultés rencontrées actuellement par les personnels et les élèves. Les organisations syndicales CGT Educ'Action, FSU, Sud appellent à poursuivre la mobilisation pendant ces épreuves, y compris par la grève des surveillances là où cela est possible.

Dans le même temps, le ministre de l'Education Nationale, plutôt que de proposer une véritable revalorisation des personnels par un dégel du point d'indice et un rattrapage des pertes salariales subies depuis plusieurs années, propose aux personnels la mise en place d'un « pacte » qui va alourdir leur temps de travail des personnels, déjà débordant, sans augmentation de rémunération. Au niveau national, toutes les organisations syndicales ont donc quitté la réunion Pacte.

Compte-tenu de cette actualité et de la surdité du gouvernement face aux revendications des travailleurs-ses, les élu-es CGT Educ'Action, FSU, Sud ont décidé de ne pas siéger aux Comités Sociaux d'Administration Académiques du mardi mars 2023 pour manifester leur opposition à la réforme des retraites, exiger son retrait et participer aux actions aux côtés des personnels grévistes.

*Nantes, le 21 mars 2023*